



Suspension de permis suite a alcoolemie en 2006

Par **jeanfrancois2711**, le **29/02/2008 à 21:48**

en 2006 je me suis fait retirer mon permis pour 4 mois que j'ai effectué , passer la visite et un an après un autre visite avec remise definitive du permis san autre nouvelle , en 2008 le commissaria me reclame mon permis pour une nouvelle suspension , ne devait on pas m'avertir de la décision du tribunal? par recommandé ? et quel recours ai je ? merci d'avance ;

Par **citoyenalpha**, le **06/03/2008 à 09:05**

Bonjour,

Vous n'avez pas été convoqué au tribunal correctionnel???

Il vous appartient de vous renseigner auprès du greffe du tribunal correctionnel si vous avez été jugé par défaut.

Restant à votre disposition.